

Pétition au Grand Conseil et au Conseil d'État du Canton de Vaud

Des actions politiques et humanitaires urgentes pour faire cesser la guerre et la catastrophe humanitaire en cours à Gaza.

Considérant que :

- la **catastrophe humanitaire s'aggrave** de jour en jour pour la population civile de Gaza, avec plus de trente mille de personnes tuées, près de deux millions déplacées de force, des centaines de milliers qui risquent, ces prochaines semaines, de mourir faute de soins médicaux, par épidémie, malnutrition et manque d'eau ;
- les **appels de détresse pour protéger la population civile de Gaza** lancés sans cesse par les instances internationales et onusiennes (CICR, Cour Internationale de Justice, UNRWA, OMS, PAM, UNICEF, OCHA) pour arrêter la guerre, prévenir le crime de génocide, acheminer l'aide humanitaire et médicale massive et urgente restent pour le moment sans effets tangibles ;
- le Canton de Vaud a la compétence d'interpeller les autorités de la Confédération, comme ont fait à ce sujet les Cantons du Jura et de Genève. Il rappelle que **la Suisse s'est engagée à respecter et à faire respecter la Quatrième Convention de Genève en toutes circonstances** (protection des civils en situation de conflit armé et d'occupation). Donc, la Suisse doit exiger 1) **un cessez-le-feu immédiat** et 2) **la fin de la catastrophe humanitaire en cours** ;
- le Canton de Vaud a la compétence et un devoir civique et moral de mettre à disposition d'importants moyens, y compris financiers, pour **contribuer à sauver les vies des victimes civiles palestiniennes**, soit par l'acheminement urgent et massif de l'aide humanitaire à Gaza soit avec le traitement médical en Suisse des personnes blessées ;

Les signataires de cette pétition demandent au Grand Conseil et au Conseil d'Etat vaudois :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• d'intervenir auprès de la Confédération pour que la Suisse agisse avec tous les moyens politiques, diplomatiques, économiques et humanitaires à sa disposition pour un cessez-le-feu immédiat et pour toute autre mesure pour contribuer à prévenir le crime de génocide à Gaza ; |
| <ul style="list-style-type: none">• de prendre toutes les mesures nécessaires pour contribuer, si possible en collaboration avec la Confédération, à l'acheminement urgent et massif de l'aide humanitaire et médicale à Gaza ; |
| <ul style="list-style-type: none">• de contribuer et faciliter toutes les démarches administratives, logistiques, financières et médicales pour l'accueil et le traitement dans des hôpitaux vaudois et suisses des victimes palestiniennes de la guerre à Gaza et de leurs accompagnant.e.s; |

Cosignataires : Urgence Palestine Nyon-La-Côte, Collectif Urgence Palestine Vaud